

## MAIRIE DE LOCMARIA-PLOUZANÉ (29280)

Ti-Kêr Lokmaria-Plouzané

tél : 02 98 48 40 09 - fax : 02 98 48 93 21

[mairie@locmaria-plouzane.fr](mailto:mairie@locmaria-plouzane.fr)

### Compte rendu DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 avril 2016 Article L2121-12 Code général des collectivités territoriales (CGCT).

L'an deux mille seize, le huit avril, à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Citoyens, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Godebert, Maire, Mrs Ogor, Pouliquen, Kérangoarec, Bégoc, Etienne, Gueneuguès, Morel, Fily, Rault, Mmes Clech, Labrière, Quinquis, Solinski, Bruneau, Tanguy, Pallier,

Ont donné procuration : Mme Calmettes à Mme Godebert, Mr Cariou à Mme Solinski, Mme D'Hervais Poupon à Mme Pallier, Mme Gibault à Mme Quinquis, Mr Le Bis à Mr Kérangoarec, Mme Le Roux à Mme Tanguy, Mme Le Person à Mr Gueneuguès, Mr Maze à Mr Ogor, Mr Quéméner à Mr Fily.

Absent : M Dussauge.

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal du souhait de Mr Dussauge de démissionner et que les services sont dans l'attente d'un courrier officiel de sa part.

Mme Quinquis a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le procès verbal de la séance du 22/02/2016 est approuvé à l'unanimité.

Propos liminaire de Mme le Maire.

Lecture du courrier de Mr le Trésorier qui ne pouvait être présent ce soir.

#### **08042016DCM1 Impôts locaux : Vote des taux communaux**

##### Rappel des taux d'imposition de la commune 2015 :

-Taxe habitation : 19,98 %  
-Taxe foncier bâti : 24,37 %  
-Taxe foncier non bâti : 45,90 %

Le coefficient de revalorisation 2016 applicable aux valeurs locatives servant de base aux impôts directs locaux est fixé par la loi de finances pour 2016 à 1%.

Cela représente un produit prévisionnel de 2 317 697 €.

Il est proposé de ne pas appliquer d'augmentation sur les taux communaux.

Le conseil municipal donne son accord sur les taux 2016 ci dessous par 26 voix pour :

-Taxe habitation : 19,98 %  
-Taxe foncier bâti : 24,37 %  
-Taxe foncier non bâti : 45,90 %

**08/04/2016DCM2 Budgets primitifs 2016 (commune, service assainissement, camping municipal de Portez, Maison de l'enfance Ti Lucos, locaux commerciaux, production d'électricité par panneaux photovoltaïques, logements sociaux, lotissement communal Park Nevez)**

Ces budgets ont été étudiés en commission des finances des 15/03/2016 et 24/03/2016.  
Les documents ont été remis aux conseillers avec la note de synthèse ainsi que la note annexe aux budgets primitifs.

a) Commune

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 4 232 643 €.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
011 - Charges à caractère général	0	755 825	755 825
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0	1 721 180	1 721 180
014 - Atténuations de produits	0	116 561	116 561
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0	70 000	70 000
023 - Virement à la section d'investissement	0	391 013	391 013
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	238 014	238 014
65 - Autres charges de gestion courante	0	454 974	454 974
66 - Charges financières	0	143 050	143 050
67 - Charges exceptionnelles	0	342 026	342 026
	0	4 232 643	4 232 643

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
013 - Atténuations de charges	0	42 705	42 705
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	23 437	23 437
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	501 076	501 076
73 - Impôts et taxes	0	2 490 986	2 490 986
74 - Dotations, subventions et participations	0	1 140 001	1 140 001
75 - Autres produits de gestion courante	0	28 483	28 483
76 - Produits financiers	0	25	25
77 - Produits exceptionnels	0	5 930	5 930
	0	4 232 643	4 232 643

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 2 280 755 € ainsi établie :

En dépenses d'investissement, les propositions nouvelles sont à hauteur de 1 837 236 €, en complément des restes à réaliser apparaissant au compte administratif 2015 pour la somme de 443 519 €.

	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	0	0
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0	76 700	76 700
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	23 437	23 437
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	278 800	278 800
100 - LOGEMENTS SOCIAUX	1 224	0	1 224
106 - FRONT DE MER	900	0	900
107 - CUISINE CENTRALE DE KERISCOUALC'H	1 905	7 745	9 650
108 - RESTAURATION SCOLAIRE TI LANVENEC	0	39 070	39 070
109 - AGENDA 21	1 675	0	1 675
11 - VOIRIE COMMUNALE	156 896	469 315	626 211
61 - BATIMENT MAIRIE	25 229	32 188	57 417
64 - POLE ENFANCE	0	4 000	4 000
81 - AMENAGEMENT DU BOURG	57 300	75 150	132 450
82 - COEUR DU BOURG	4 306	0	4 306
83 - EXTENSIONS ET ENFOUISSEMENTS DE RESEAUX	40 533	40 876	81 409
84 - REHABILITATION FONCIERE ILOT UTILE	0	211 750	211 750
85 - REHABILITATION FONCIERE ILOT CMB	0	125 250	125 250
88 - ECOLE PUBLIQUE	1 384	55 896	57 280
90 - INSTALLATIONS SPORTIVES	50 729	89 748	140 477
91 - ENVIRONNEMENT	15 047	171 594	186 641
92 - CENTRE SOCIO-CULTUREL	1 894	7 227	9 121
93 - CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	68 040	102 809	170 849
95 - CIMETIERE	2 534	5 300	7 834
97 - EGLISE	10 404	18 881	29 285
99 - CYBERCOMMUNE	3 519	1 500	5 019
	443 519	1 837 236	2 280 755

En recettes d'investissement, les propositions nouvelles sont à hauteur de 2 099 280 €, en complément des restes à réaliser apparaissant au compte administratif 2015 pour la somme de 181 475 € .

	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	4 171	4 171
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	391 013	391 013
024 - Produits de cessions	0	147 250	147 250
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	238 014	238 014
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	882 562	882 562
13 - Subventions d'investissement	0	6 000	6 000
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
106 - FRONT DE MER	0	0	0
107 - CUISINE CENTRALE DE KERISCOUALC'H	29 790	0	29 790
11 - VOIRIE COMMUNALE	85 480	76 632	162 112
12 - VOIE D'ACCES LITTORAL	0	0	0
61 - BATIMENT MAIRIE	0	1 660	1 660
64 - POLE ENFANCE	0	0	0
81 - AMENAGEMENT DU BOURG	0	11 100	11 100
82 - COEUR DU BOURG	18 537	6 000	24 537
83 - EXTENSIONS ET ENFOUISSEMENTS DE RESEAUX	1 300	0	1 300
84 - REHABILITATION FONCIERE ILOT UTILE	0	14 500	14 500
85 - REHABILITATION FONCIERE ILOT CMB	0	14 500	14 500
88 - ECOLE PUBLIQUE	17 084	-8 484	8 600
90 - INSTALLATIONS SPORTIVES	10 052	3 900	13 952
91 - ENVIRONNEMENT	0	310 462	310 462
92 - CENTRE SOCIO-CULTUREL	19 232	0	19 232
	181 475	2 099 280	2 280 755

Le conseil municipal approuve le budget ci dessus par 21 voix pour et 5 abstentions (groupe Locmaria Un Nouveau Cap

## b) Service assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 790 569 €.

### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
011 - Charges à caractère général	0	359 400	359 400
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0	6 500	6 500
022 - Dépenses imprévues ( exploitation )	0	25 000	25 000
023 - Virement à la section d'investissement	0	267 990	267 990
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0	113 979	113 979
65 - Autres charges de gestion courante	0	2 000	2 000
66 - Charges financières	0	12 700	12 700
67 - Charges exceptionnelles	0	3 000	3 000
	0	790 569	790 569

### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0	243 214	243 214
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0	41 855	41 855
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0	505 500	505 500
	0	790 569	790 569

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 694 057 € ainsi établie :

En dépenses d'investissement, les propositions nouvelles sont à hauteur de 592 306 €, en complément des restes à réaliser apparaissant au compte administratif 2015 pour la somme de 101 751 €.

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0	15 000	15 000
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	41 855	41 855
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	49 809	49 809
20 - Immobilisations incorporelles	69 125	5 000	74 125
21 - Immobilisations corporelles	0	0	0
23 - Immobilisations en cours	32 626	480 642	513 268
	101 751	592 306	694 057

En recettes d'investissement, les propositions nouvelles sont à hauteur de 678 029 €, en complément des restes à réaliser apparaissant au compte administratif 2015 pour la somme de 16 028 €.

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	88 797	88 797
021 - Virement de la section d'exploitation	0	267 990	267 990
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	113 979	113 979
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	5 842	5 842
13 - Subventions d'investissement	16 028	201 421	217 449
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
	16 028	678 029	694 057

Le conseil municipal approuve le budget ci dessus par 21 voix pour et 5 abstentions (groupe Locmaria Un Nouveau Cap).

### c) Camping municipal de Portez

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 106 310 €.

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0	14 991	14 991
011 - Charges à caractère général	0	32 572	32 572
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0	37 547	37 547
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0	1 000	1 000
023 - Virement à la section d'investissement	0	573	573
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	14 492	14 492
65 - Autres charges de gestion courante	0	1 005	1 005
66 - Charges financières	0	3 730	3 730
67 - Charges exceptionnelles	0	400	400
	0	106 310	106 310

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	1 000	1 000
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	80 000	80 000
73 - Impôts et taxes	0	1 500	1 500
74 - Dotations, subventions et participations	0	19 810	19 810
75 - Autres produits de gestion courante	0	4 000	4 000
77 - Produits exceptionnels	0	0	0
	0	106 310	106 310

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 116 445 €.

En dépenses d'investissement, les propositions nouvelles sont à hauteur de 115 103 €, en complément des restes à réaliser apparaissant au compte administratif 2015 pour la somme de 1 342 €.

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	43 293	43 293
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0	650	650
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	1 000	1 000
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	12 100	12 100
21 - Immobilisations corporelles	0	51 860	51 860
23 - Immobilisations en cours	1 342	6 200	7 542
	1 342	115 103	116 445

#### Recettes d'investissement

En recettes d'investissement, les propositions nouvelles sont à hauteur de 73 445 €, en complément des restes à réaliser apparaissant au compte administratif 2015 pour la somme de 43 000 €.

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	573	573
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	14 492	14 492
16 - Emprunts et dettes assimilées	43 000	58 380	101 380
	43 000	73 445	116 445

Le conseil municipal approuve le budget ci dessus par 21 voix pour et 5 abstentions (groupe Locmaria Un Nouveau Cap).

d) Maison de l'Enfance Ti Lucos

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 688 315 €.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
011 - Charges à caractère général	0	119 438	119 438
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0	543 802	543 802
014 - Atténuations de produits	0	6 700	6 700
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0	4 550	4 550
023 - Virement à la section d'investissement	0	0	0
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	11 765	11 765
65 - Autres charges de gestion courante	0	560	560
66 - Charges financières	0	350	350
67 - Charges exceptionnelles	0	1 150	1 150
	0	688 315	688 315

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0	9 263	9 263
013 - Atténuations de charges	0	14 000	14 000
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	355 343	355 343
74 - Dotations, subventions et participations	0	308 863	308 863
75 - Autres produits de gestion courante	0	846	846
	0	688 315	688 315

La section d'investissement présente un excédent de 3 285 €

En dépenses d'investissement, les propositions nouvelles sont à hauteur de 11 508 €, en complément des restes à réaliser apparaissant au compte administratif 2015 pour la somme de 5 062 €, soit un total de 16 570 €.

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	0	0
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0	303	303
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	4 800	4 800
20 - Immobilisations incorporelles	3 050	100	3 150
21 - Immobilisations corporelles	2 012	6 305	8 317
	5 062	11 508	16 570

En recettes d'investissement, les propositions nouvelles sont à hauteur de 19 855 €.

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	7 647	7 647
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	0	0
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	11 765	11 765
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	443	443
13 - Subventions d'investissement	0	0	0
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
	0	19 855	19 855

Le conseil municipal approuve le budget ci dessus par 21 voix pour et 5 abstentions (groupe Locmaria Un Nouveau Cap).

e) Locaux commerciaux

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 37 471 €.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
011 - Charges à caractère général	0	6 130	6 130
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0	3 100	3 100
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0	770	770
023 - Virement à la section d'investissement	0	1 730	1 730
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	11 471	11 471
65 - Autres charges de gestion courante	0	510	510
66 - Charges financières	0	12 760	12 760
67 - Charges exceptionnelles	0	1 000	1 000
	0	37 471	37 471

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	3 100	3 100
74 - Dotations, subventions et participations	0	1 323	1 323
75 - Autres produits de gestion courante	0	33 048	33 048
	0	37 471	37 471

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 166 413 €.

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	78 563	78 563
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0	900	900
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	3 100	3 100
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	15 900	15 900
21 - Immobilisations corporelles	0	37 000	37 000
23 - Immobilisations en cours	0	30 950	30 950
	0	166 413	166 413

En recettes d'investissement, les propositions nouvelles sont à hauteur de 100 413 €, en complément des restes à réaliser apparaissant au compte administratif 2015 pour la somme de 66 000 € .

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	1 730	1 730
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	11 471	11 471
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	8 741	8 741
16 - Emprunts et dettes assimilées	66 000	78 471	144 471
	66 000	100 413	166 413

Le conseil municipal approuve le budget ci dessus par 21 voix pour et 5 abstentions (groupe Locmaria Un Nouveau Cap).

f) Production d'électricité par panneaux photovoltaïques

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 20 609 €.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
011 - Charges à caractère général	0	750	750
022 - Dépenses imprévues ( exploitation )	0	100	100
023 - Virement à la section d'investissement	0	5 680	5 680
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0	9 919	9 919
65 - Autres charges de gestion courante	0	50	50
66 - Charges financières	0	4 110	4 110
67 - Charges exceptionnelles	0	0	0
	0	20 609	20 609

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0	1 360	1 360
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0	9 800	9 800
74 - Subventions d'exploitation	0	8 974	8 974
75 - Autres produits de gestion courante	0	475	475
	0	20 609	20 609

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 53 678 € ainsi établie :

En dépenses d'investissement, les propositions nouvelles sont à hauteur de 52 610 €, en complément des restes à réaliser apparaissant au compte administratif 2015 pour la somme de 1 068€.

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	45 570	45 570
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0	0	0
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0	1 360	1 360
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	5 680	5 680
23 - Immobilisations en cours	1 068	0	1 068
	1 068	52 610	53 678

Recettes d'investissement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	0	0
021 - Virement de la section d'exploitation	0	5 680	5 680
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0	9 919	9 919
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	3 696	3 696
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	34 383	34 383
	0	53 678	53 678

Le conseil municipal approuve le budget ci dessus par 21 voix pour et 5 abstentions (groupe Locmaria Un Nouveau Cap).



### g) Logements sociaux

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 10 397 €.

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0	2 357	2 357
011 - Charges à caractère général	0	3 395	3 395
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0	300	300
65 - Autres charges de gestion courante	0	0	0
66 - Charges financières	0	4 195	4 195
67 - Charges exceptionnelles	0	150	150
	0	10 397	10 397

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	550	550
74 - Dotations, subventions et participations	0	5 987	5 987
75 - Autres produits de gestion courante	0	3 860	3 860
	0	10 397	10 397

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 4 217 €.

#### Dépenses investissement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0	250	250
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	2 990	2 990
23 - Immobilisations en cours	0	977	977
	0	4 217	4 217

#### Recettes d'investissement

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	4 217	4 217
13 - Subventions d'investissement	0	0	0
	0	4 217	4 217

Le conseil municipal approuve le budget ci dessus par 21 voix pour et 5 abstentions (groupe Locmaria Un Nouveau Cap).

### h) Lotissement Communal Park Nevez

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 87 467 €.

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
011 - Charges à caractère général	0	25 000	25 000
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	62 467	62 467
66 - Charges financières	0	0	0
67 - Charges exceptionnelles	0	0	0
	0	87 467	87 467

## Recettes de fonctionnement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0	25 761	25 761
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	50 000	50 000
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0
74 - Dotations, subventions et participations	0	9 565	9 565
75 - Autres produits de gestion courante	0	2 141	2 141
77 - Produits exceptionnels	0	0	0
	0	87 467	87 467

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 62 467 €.

## Dépenses investissement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	12 467	12 467
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	50 000	50 000
	0	62 467	62 467

## Recettes investissement

Chapitre	Crédits de report	Prop. Nouv. Créd.	Budget total 2016
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	62 467	62 467
	0	62 467	62 467

Le conseil municipal approuve le budget ci dessus par 21 voix pour et 5 abstentions (groupe Locmaria Un Nouveau Cap).

## 08042016DCM3 Subventions 2016

De nouvelles règles d'attribution des subventions ont été arrêtées et validées en commission « Association, Sports, Jeunesse, Enseignement » du 16/03/2016.

Le montant des subventions 2016 s'élève à 329 959 €, répartition faite suivant tableau joint.

	Rappel des subventions versées en 2015	Subventions 2016
<b>AMICALE LAIQUE</b>		
BMX	2 833,00 €	2 749,00 €
Badminton	321,00 €	209,00 €
judo	825,00 €	943,00 €
Amica'danses	167,00 €	139,00 €
Volley	125,00 €	65,00 €
Lire et faire lire	200,00 €	200,00 €
Chant	125,00 €	125,00 €
street Dance	3 589,00 €	3 541,00 €
Vitrail	125,00 €	125,00 €
théâtre	699,00 €	587,00 €
	<b>9 009,00 €</b>	<b>8 683,00 €</b>

multisport	755,00 €	741,00 €
ESL Tennis	1 821,00 €	1 973,00 €
ESL foot	2 547,00 €	2 719,00 €
	<b>5 123,00 €</b>	<b>5 433,00 €</b>

#### GAEL

photo		
poterie		
Dessin		
Cartonnage		
Modelage		
Couture		
encadrement		
	<b>1 309,00 €</b>	<b>1 101,00 €</b>

#### SUBVENTIONS FORFAITAIRES

Comité de Jumelage	1 500,00 €	1 500,00 €
Bibliothèque Pour Tous	7 500,00 €	7 500,00 €
Club des primevères	125,00 €	125,00 €
ACPG (UNC)	125,00 €	125,00 €
	<b>9 250,00 €</b>	<b>9 250,00 €</b>

#### COMMISSION SOCIALE

Vie Libre (Locale)	350,00 €	350,00 €
Provision aux associations	500,00 €	500,00 €
ADMR - Sud Iroise	2 425,00 €	2 499,00 €
Rêves d'enfants	500,00 €	500,00 €
Ar Buguel		65,00 €
APEL (Activ. Pédag. + Arbre Noël)	2 155,25 €	2 156,00 €
APEEP (Activ. Pédag. + arbre Noël)	3 145,00 €	3 118,00 €
Garderie O.G.E.C.	2 500,00 €	2 500,00 €
Instituts spécialisés (provision)	553,00 €	553,00 €
IME Jean PERRIN (Papillons blancs)	553,00 €	553,00 €
FSE Collège V. DAUBIE	441,00 €	459,00 €
Collège de Kerallan		56,00 €
	<b>13 122,25 €</b>	<b>13 309,00 €</b>

#### AUTRES

Chorale Kanerien Lanveneg	159,00 €
Tennis de table	545,00 €
Club de Gymnastique Féminine	895,00 €
USEP	200,00 €
Club loisirs et créations	125,00 €
Le Chelem Lanvéneçois	125,00 €
Locmaria Patrimoine	500,00 €
Mille pads	125,00 €
Loc-maria pétanque	181,00 €
Loc-Maria Handball	8 555,00 €
Minousurf Club	821,00 €
Locmaria Vélo Club	209,00 €
Les accros du pinceau	153,00 €
	<b>12 593,00 €</b>

#### C. S.C. (arrondi à l'euro supérieur)

	<b>80 416,00 €</b>
Subv. 2016 (inflation 0,1 %)	75 014,96 €
location de salles 2015	814,00 €
Prise en charge communale des factures de chauffage	-15 000,00 €
Participation à l'organisation des spectacles	5 000,00 €
Aide CEJ	14 587,00 €

#### OGEC

	<b>149 565,00 €</b>
--	---------------------

#### C.O.S

	<b>37 672,92 €</b>
--	--------------------

#### ASSOCIATIONS EXTERNES

ADAPEI BREST	200,00 €
Eleveurs du bout du monde	150,00 €
Trail du Bout du Monde	250,00 €
DDEN	100,00 €
Musikol	5 098,00 €
Handi Brest	100,00 €
SNSM du Conquet	200,00 €
Festival d'Armor	300,00 €
Cinéma "Le Dauphin"	200,00 €
	<b>6 598,00 €</b>

#### TOTAL GENERAL SUBV.

	<b>324 658,17 €</b>
--	---------------------

Mr Ogor déclare vouloir s'abstenir en tant que président de Locmaria Vélo club.

Le conseil municipal donne son accord par 25 voix pour et une abstention ( Mr Ogor).

#### **08042016DCM4 Ressources humaines : création et suppression de poste**

Un agent du service technique a été proposé au titre de la promotion interne au grade d'agent de maîtrise.

Son dossier a reçu un avis favorable de la commission administrative paritaire du 11/03/2016.

Le conseil municipal donne son accord par 26 voix pour :

-pour supprimer un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,

-pour créer un emploi d'agent de maîtrise à temps complet

Et ceci au 1<sup>er</sup> mai 2016.

#### **08042016DCM5 ALSH : tarifs séjours de vacance**

Il est proposé de faire trois séjours cette année.

##### a) Multi activités nautiques à Plouescat

Ce séjour se déroulera au camping de la baie du Kernic à Plouescat, du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2016.

Les activités nautiques, organisées par le centre nautique municipal de Plouescat, à quelques centaines de mètres du camping, seront variées :

- char à voile, kayak de mer, pirogue polynésienne, piscine au camping, baignades à la plage, jeux de pistes, veillées etc.

Il pourra accueillir 18 enfants de 8 à 10 ans, encadrés par 3 adultes.

Le coût du séjour est de 4 623 €.

Tranche familial	quotient	Tarif
A		70
B		100
C		130
D		160
E		180
F		190
G		200

#### b) Equitation à Trouzilit (Commune de Tréglonou)

Ce séjour se déroulera au manoir de Trouzilit, du mercredi 06 au vendredi 08 juillet 2016.

Il s'agit d'un stage équitation de 3 jours et 2 nuits avec hébergement dans le gîte du manoir : 3 séances d'équitation sur poney type shetland, la participation à la vie du centre équestre (brosser les poneys, les nourrir etc.) ainsi que toutes les nombreuses activités ludiques possibles sur ce site.

Il pourra accueillir 12 enfants de 6 à 8 ans, encadrés par 2 adultes.

Le coût du séjour est de 1 653 €.

Tranche familial	quotient	Tarifs
A		38,5
B		55
C		71,5
D		88
E		99
F		104,5
G		110

#### c) Séjour de vacances Camping de Portez

Ce séjour se déroulera au camping municipal de Portez, du lundi 22 au vendredi 26 août 2016

L'objectif de ce séjour est de proposer aux petits lanvénecois une première expérience de colonie de vacances dans un cadre connu.

Au programme, la participation à toutes les étapes de la vie au camping (monter les tentes, organiser les espaces de vie, faire les repas etc.) mais aussi grands jeux, baignades et veillées (dont une avec les parents le dernier soir).

Il pourra accueillir 12 enfants de 6 à 8 ans, encadrés par 3 adultes.

Le coût du séjour est de 1 904 €.

Tranche familial	quotient	Tarifs
A		47,25
B		67,5
C		87,75
D		108
E		121,5
F		125
G		135

Le conseil municipal donne son accord sur les tarifs des trois séjours ci dessus par 26 voix pour.

## 08042016DCM6 Aménagement du bourg : demande de subvention pour l'extension d'un commerce

Pour mémoire, l'agenda 21 de la commune de Locmaria Plouzané, dans son axe N°2 consacré à la dynamisation du territoire, prévoit l'amélioration du fonctionnement urbain et commercial (action N° 12 Conforter le centre bourg et améliorer son attractivité et action N° 13 Mener une réflexion globale sur l'offre commerciale).

Dans le cadre de l'étude sur le tissu commercial et son aménagement (diagnostic, stratégie de développement commercial) réalisée en 2012-2013 par le cabinet Cibles et Stratégies et de l'étude d'aménagement du centre bourg réalisée en 2014 par le groupement Tristan La Prairie TLPA/SAFI/ONESIME PAYSAGE/OXIA, la commune a acheté le rez de chaussée de cet immeuble dans le but de développer l'offre commerciale du centre bourg le 31/12/2014. Elle souhaite donner suite au projet d'agrandissement de la Cave de Lanvenec exploitée par Mr Ropars.

Les travaux consistent en la création d'une ouverture sur la façade pour un accès direct extérieur, et une ouverture entre la cave existante et le futur local, et la démolition de 3 cloisons.

Les travaux sont estimés à 13 225 € HT et peuvent être subventionnés par le biais du fonds de soutien à l'investissement local, le contrat de territoire et la CCPI au titre du soutien au maintien et au développement du commerce et services de proximité.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Désignation de l'opération	Coût € HT	Fonds de soutien à l'investissement local Etat	Contrat de territoire CD29/CCPI	CCPI	Commune
		30%	30%	20%	20%
<b>Travaux d'extension d'un commerce -Revitalisation du centre bourg</b>	13 225	3 968	3 968	2 645	2 644

Le conseil municipal donne son accord par 26 voix pour :

- approuver le projet de travaux tel que décrit ci dessus,
- approuver le plan de financement présenté,
- solliciter les différents financeurs publics (Etat, Conseil Départemental du Finistère, CCPI...etc).

## 08042016DCM7 Travaux de mises aux normes d'accessibilité des équipements publics : demande de subvention

Dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local, une subvention peut être attribuée pour les travaux de mises aux normes pour l'accessibilité de tous les équipements publics.

La commune a obtenu l'accord de Mr le Préfet sur ses demandes d'agenda d'accessibilité programmée et concernant notamment les projets suivants :

- stade de Keralaurent : Création d'une place de stationnement pour les PMR et son cheminement jusqu'aux tribunes.
- salle Multimédia : Création d'une place de stationnement pour les PMR.
- pole Enfance : Création d'une place de stationnement pour les PMR et son cheminement jusqu'à l'entrée du bâtiment.
- salle de Keriscoualc'h : Aménagement d'une place de stationnement pour les PMR et son cheminement jusqu'à l'entrée du bâtiment.
- école de Keriscoualc'h : Création d'une place de stationnement pour les PMR et son

cheminement jusqu'à l'entrée du bâtiment.

- local Porsmilin Ecole de Surf : Création d'une place de stationnement pour les PMR et son cheminement jusqu'à l'entrée du local
- reprise du parvis de l'entrée de l'église (entrée portail et ouest).

Les travaux sont estimés à 11 884 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Désignation de l'opération	Coût € HT	Fonds de soutien à l'investissement local ETAT	Commune
		80%	20%
<b>Mise aux normes d'accessibilité d'équipements publics</b>	11 884	9 507	2 377

Le conseil municipal donne son accord par 26 voix pour :

- approuver les projets de travaux tels que décrits ci dessus,
- approuver le plan de financement présenté,
- solliciter l'aide de l'Etat au titre du fonds de soutien à l'investissement local.

#### **08042016DCM8 Etude de marché boulangerie : demande de subvention**

La commune souhaite réaliser une étude d'opportunité pour la création d'une boulangerie en centre bourg.

Cette étude estimée à 4 950 € HT peut être subventionnée par la CCPI au titre du soutien au maintien et au développement du commerce et services de proximité à hauteur de 20%.

Le conseil municipal donne son accord par 26 voix pour demander une subvention auprès e la CCPI.

#### **08042016DCM9 Travaux assainissement 2016 : demande de subvention**

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, la commune envisage de réaliser en 2016 des travaux pour la recherche d'eaux parasites par passage caméra et la réalisation de tests à la fumée sur le secteur de Lanhir, et le contrôle de conformité de 150 branchements sur Lanhir et le bourg.

Le coût des travaux est estimé à 54 455 ,50 € HT.

Il est possible d'avoir une subvention de 50 % auprès de l'Agence de l'Eau.

Le conseil municipal donne son accord par 26 voix pour solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

#### **08042016DCM10 Règlement du cimetière : modification**

Compte tenu des demandes reçues en mairie, il serait souhaitable de modifier l'article 20 – « Inhumation et scellement d'urnes » du règlement du cimetière qui est rédigé ainsi :

*« Les titulaires d'une concession funéraire peuvent y déposer des urnes cinéraires. Ces opérations*

*donnent lieu à autorisation préalable du maire et sont réalisées sous le contrôle de l'administration communale.*

***Dans le cimetière de l'église, les columbariums peuvent recevoir une ou plusieurs urnes par case, selon la taille de l'urne.***

*Les places du columbarium sont fermées par les services municipaux qui en sont totalement responsables. En cas de vandalisme, la responsabilité de la commune se trouve être totalement dérogée. Les gravures, à même la place, sont interdites. Toutes les plaques apposées devront être standardisées et porter les caractéristiques suivantes:*

*dimensions : 25 x 25x 2 cm*

*- matériau : granit de couleur noir d'Afrique foncé*

*- fixation : 2 cabochons laiton*

*- pose : centrée sur la case*

*- écriture : classique d'une hauteur de 3 cm - couleur or*

***Dans le cimetière de la chapelle St Sébastien, les caves urnes peuvent recevoir une ou plusieurs urnes maximum, selon la taille***

*Les caves urnes sont de dimensions intérieures de 60 cm x 60 cm x 60 cm de profondeur.*

*Une dalle de 61cm x 61cm x 2 cm finit l'ouvrage où peuvent être inscrits les noms et dates des personnes. Le type de pierre est laissé libre.*

*Dans le cas de non-renouvellement, les places seront reprises par la commune et les cendres contenues dans les urnes seront répandues dans le Jardin du Souvenir. »*

Il est proposé :

- de supprimer la référence à l'épaisseur de la dalle des caves urnes dans le cimetière de la chapelle St Sébastien,
- de rajouter le paragraphe suivant : « les personnes qui souhaitent déposer les cendres d'un défunt dans le jardin du souvenir du cimetière de la chapelle St Sébastien, peuvent apposer une plaque de 6 cm x 3 cm, suivant le modèle imposé par la commune, et ceci sur la plaque en marbre située dans le jardin du souvenir.

Le conseil municipal donne son accord par 25 voix pour et une abstention (Mme Solinski) sur ces modifications.

### **08042016DCM11 Intégration de la voirie du lotissement Park Nevez dans le domaine public communal**

Il est proposé au conseil municipal d'intégrer dans la voirie communale, la voirie du lotissement communal de Park Nevez.

Conformément aux articles L 141-3 du Code de la Voirie Routière, le Conseil Municipal peut classer une voie communale sans enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie. La voie du lotissement à caractère de rue et ouverte à la circulation représente 120 mètres linéaires.

Le conseil municipal donne son accord par 26 voix pour intégrer la voirie du lotissement communal de Park Nevez, soit 120 ml, dans le domaine public communal.

### **08042016DCM12 Compte rendu de la délégation du conseil au Maire**



Dans le cadre de la délégation définie à l'article L2122-22 4°, relatif à la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur au seuil de transmission des marchés publics formalisés au contrôle de légalité, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, Mme le Maire a passé les marchés suivants :

2016-01 : : l'avenant N° 1 au marché « Travaux de réflexion éclairage et remise aux normes du TGBT salle de Kériscoualc'h » pour la fourniture et la pose de 4 projecteurs supplémentaires de 80W en fond de salle, pour un montant de 1 218,19 € HT ce qui porte le montant du marché à 31 867,29 € HT.

2016-02 : l'avenant N° 1 au marché « Travaux de réfection éclairage et remise aux normes du TGBT salle de Kériscoualc'h » pour la fourniture et la pose de 4 projecteurs supplémentaires de 80W en fond de salle, pour un montant de 1 218,19 € HT ce qui porte le montant du marché de 36 778,92€ HT à 37 997,11 € HT.

Le présent arrêté annule et remplace la décision 2016-1.

La séance est levée à 22h25.

Le Maire

Viviane GODEBERT